



## **Aperçu du rapport d'étude sur l'évaluation environnementale (EE) et la Loi sur la protection de l'environnement (LPE)**

- On s'attend à ce que le rapport d'étude consiste en quatre volumes, comme suit:
  - Volume 1 Évaluation environnementale (y compris des documents d'appui technique sur les résultats d'évaluation des disciplines, le cas échéant);
  - Volume 2 Dossier des consultations;
  - Volume 3 Rapport d'hydrogéologie;
  - Volume 4 Rapport de conception et d'exploitation (y compris les annexes sur la gestion des eaux de ruissellement, la gestion des lixiviats, l'évaluation acoustique et l'évaluation de la qualité de l'air et de l'odeur).

### **Échéancier proposé**

- Taggart Miller travaille actuellement sur la présentation de l'ébauche du rapport d'étude sur l'EE et la LPE aux fins d'examen par le public et les organismes au début du printemps 2014, ce qui lancera la période d'examen de sept semaines.
- La date de la séance portes ouvertes n° 6, dont le but est l'examen de l'ébauche du rapport, sera fixée durant la période d'examen de l'ébauche.
- La présentation officielle du rapport final sur l'EE et la LPE aura lieu par la suite et marquera le début de la période d'examen de sept semaines.

### **Aperçu du processus décisionnel du ministère de l'Environnement**

- Durant chacune des deux périodes d'examen de sept semaines pour l'ébauche et la version définitive du rapport d'étude sur l'EE et la LPE, toute partie intéressée peut fournir des commentaires concernant les documents au ministère de l'Environnement.
- En ce qui concerne la présentation du rapport final, il faut cinq semaines au personnel du ministère de l'Environnement pour rédiger et publier un examen du document d'évaluation environnementale, appelé « Examen du ministère ».

Tous les renseignements personnels tels que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'emplacement de la propriété qui sont inclus dans une soumission sont recueillis, conservés et divulgués par le ministère de l'Environnement aux fins de transparence et de consultation. Les renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales* ou sont recueillis et conservés dans le but de créer un dossier qui sera diffusé au grand public aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Les renseignements que vous soumettez feront partie d'un dossier public qui restera accessible au grand public à moins que vous demandiez que vos renseignements personnels demeurent confidentiels.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec le coordonnateur; Accès à l'information et protection de la vie privée au 416-327-1434.



- Lorsque l'Examen du ministère est terminé, toute partie intéressée dispose de cinq semaines pour fournir des commentaires au ministère de l'Environnement.
- Tous les commentaires reçus sont pris en considération avant la prise de décision. Les projets qui suivent le processus de l'EE nécessitent l'approbation du ministère de l'Environnement et du Cabinet. À la suite de l'Examen du ministère, le ministère dispose d'une période allant jusqu'à 13 semaines pour prendre une décision sur l'EE. Le ministère a trois options:
  - Le soumettre à la médiation;
  - Le soumettre au Tribunal de l'environnement pour une audience publique;
  - Prendre la décision d'approuver, d'approuver sous réserve de conditions ou de refuser l'EE.

## **Distribution de l'ébauche du rapport d'étude sur l'évaluation environnementale et la Loi sur la protection de l'environnement**

- L'ébauche et la version définitive du rapport d'étude sur l'EE et la LPE seront affichées sur le site Web du projet et disponibles pour le transfert sécuritaire de fichiers par voie électronique. Des copies sur papier du document pourront être obtenues aux fins d'examen au bureau même Taggart Miller à Ottawa de même qu'au bureau du district d'Ottawa du ministère de l'Environnement. Voici les endroits où se tiendra l'examen de l'ébauche et de la version définitive du rapport d'étude sur l'EE et la LPE:

Taggart Miller Environmental Services 225, rue Metcalfe, bureau 708 Ottawa (Ontario)	Centre communautaire de Carlsbad Springs 6020 chemin Piperville Carlsbad Springs (Ontario)
Bibliothèque publique du canton de Russell 1053, rue Concession Russell (Ontario)	Bibliothèque publique de la Ville d'Ottawa Succursale de Blackburn Hamlet 199, promenade Glen Park Ottawa (Ontario)
Ministère de l'Environnement Bureau du district d'Ottawa 2430, chemin Don Reid Ottawa (Ontario)	Site Web du projet <a href="http://www.crrrc.ca">www.crrrc.ca</a>

- L'avis annonçant la disponibilité du rapport d'étude sera publié dans les journaux locaux et des courriels seront envoyés aux personnes sur la liste de distribution du projet environ une semaine avant que les documents soient accessibles aux fins d'examen.

Tous les renseignements personnels tels que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'emplacement de la propriété qui sont inclus dans une soumission sont recueillis, conservés et divulgués par le ministère de l'Environnement aux fins de transparence et de consultation. Les renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales* ou sont recueillis et conservés dans le but de créer un dossier qui sera diffusé au grand public aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Les renseignements que vous soumettez feront partie d'un dossier public qui restera accessible au grand public à moins que vous demandiez que vos renseignements personnels demeurent confidentiels.